

Mission

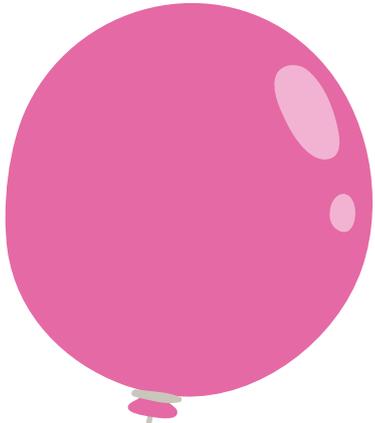
Droits de l'enfant

Rapport d'activité 2023-2024



Sommaire

La Mission Droits de l'Enfant	3
Les chiffres de la sensibilisation aux droits de l'enfant	7
Les Volontaires des Droits de l'Enfant	15
Le déploiement	21
Les évènements et partenariats	29
La participation des enfants parisiens	32
Perspectives	35
Remerciements	36



La Mission

Droits de l'Enfant

Les objectifs

01

Défendre et promouvoir les droits de l'enfant afin que chaque enfant parisien puisse connaître ses droits fondamentaux et libertés ainsi que tous les lieux et personnes ressources susceptibles de l'aider en cas d'atteinte à ses droits ou de situation de danger potentiel ou avéré

02

Développer l'esprit de citoyenneté par une action de sensibilisation aux droits de l'enfant et aux grands principes républicains

03

Développer une véritable culture des droits de l'enfant grâce à une action transversale avec l'ensemble des directions de la Ville de Paris et des institutions partenaires

04

Faire de Paris une ville leader des droits de l'enfant par des actions concrètes et de plaidoyer et développer un réseau de villes françaises et internationales

05

Développer la participation de tous les enfants parisiens et notamment des enfants protégés

Les actions

Un enfant informé est un enfant mieux protégé

La Mission Droits de l'Enfant (MDE) de la Ville de Paris, créée en août 2020 au sein de la Sous-Direction de la prévention et de la protection de l'enfance (SDPPE) de la Direction des Solidarités, a pour objectif de promouvoir et défendre les droits de tous les enfants parisiens tels que garantis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). En diffusant la connaissance des droits de l'enfant auprès des 400 000 enfants parisiens mais aussi des adultes qui participent à leur éducation, à leur évolution et à leur bien-être, elle contribue à la mise en œuvre d'une politique renforcée de prévention de la Ville de Paris dans le cadre du *Plan parisien de lutte contre les violences faites aux enfants*. Ce plan, coordonné par Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance, a été voté à l'unanimité au Conseil de Paris le 4 juin 2021.

Les droits de l'enfant et la CIDE sont présentés aux enfants dans tous les établissements parisiens qui les accueillent (écoles, collèges, centres de loisirs, structures de protection de l'enfance, centres d'hébergement d'urgence, hôpitaux, clubs sportifs, etc.) par une équipe de volontaires en service civique, les « Volontaires des Droits de l'Enfant », préalablement formés par les meilleur.e.s expert.e.s des droits de l'enfant et par des professionnel.le.s de l'animation. Les Volontaires des Droits de l'Enfant construisent et animent des ateliers ludiques et pédagogiques, adaptés à l'âge des enfants, au contexte d'intervention et aux spécificités des établissements qui les reçoivent. Dans le cadre de ces ateliers, ils transmettent également aux enfants les numéros d'urgence (119, 3018) mais aussi les lieux ressources dans lesquels ces derniers peuvent se rendre en cas de besoin ou d'atteinte à leurs droits.



Sensibiliser les enfants à leurs droits, c'est prévenir les situations de danger, partant du principe qu'un enfant qui connaît ses droits est un enfant mieux protégé. C'est aussi développer une véritable culture des droits de l'enfant à Paris, pour faire de la capitale française une ville leader dans le domaine des droits de l'enfant.

Depuis sa création, les Volontaires des Droits de l'Enfant ont sensibilisé 22 491 enfants à leurs droits.

2 La mise en oeuvre du droit des enfants à participer aux questions qui les concernent

Parallèlement à ses actions de sensibilisation, la Mission Droits de l'Enfant est investie sur le sujet de la participation des enfants. En effet, l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant stipule que *“Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité”*.

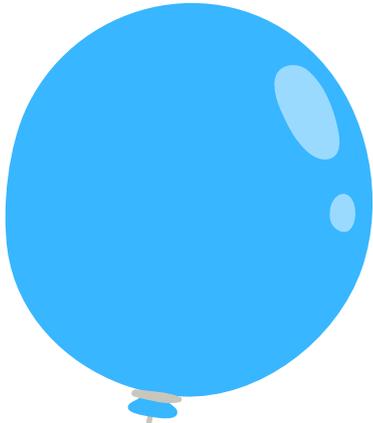
En pratique, on donne par exemple à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant. Mais le droit à la participation va plus loin : l'enfant doit pouvoir donner son avis sur son environnement comme le fonctionnement de l'école ou du centre de loisirs, des politiques publiques de sa ville ou de son pays, ou encore sur la protection dont il peut faire l'objet.

Dans cet objectif, la Mission Droits de l'Enfant a réalisé de nombreuses consultations d'enfants : dans le cadre de la Charte parisiennes des droits de l'enfant en 2020, lors de l'élaboration du nouveau schéma de prévention et de protection de l'enfance en 2021 et en amont des Etats généraux de la parentalité et du numérique en 2022.

Cette année, la MDE a oeuvré à l'impulsion de dynamiques de participation sur trois sujets en particuliers : l'organisation des temps périscolaires, la participation des enfants confiés à l'ASE et la création d'une nouvelle instance de participation dédiée aux collégiennes et collégiens.

Pour ce faire la MDE a utilisé des formats différents : une consultation ponctuelle en partenariat avec la Direction des Affaires Scolaires, l'organisation de groupes de travail associant plusieurs acteurs de l'ASE et le pilotage et l'animation de la nouvelle Assemblée citoyenne des enfants.

Pour en savoir plus, rendez-vous en page 31.



Les chiffres de la sensibilisatooin aux droits de l'enfant

Chiffres clés

de l'année 2023-2024



7 151

Enfants parisiens sensibilisés à leurs droits et informés sur les numéros d'urgence

16

Volontaires des Droits de l'Enfant

131

Etablissements visités

15

Évènements
et partenariats

Nombre d'enfants sensibilisés par type d'établissements

4687

dans les écoles élémentaires

575

dans les centres de loisirs

849

dans les collèges

30

dans les centres d'hébergement d'urgence

20

dans les établissements de protection de l'enfance

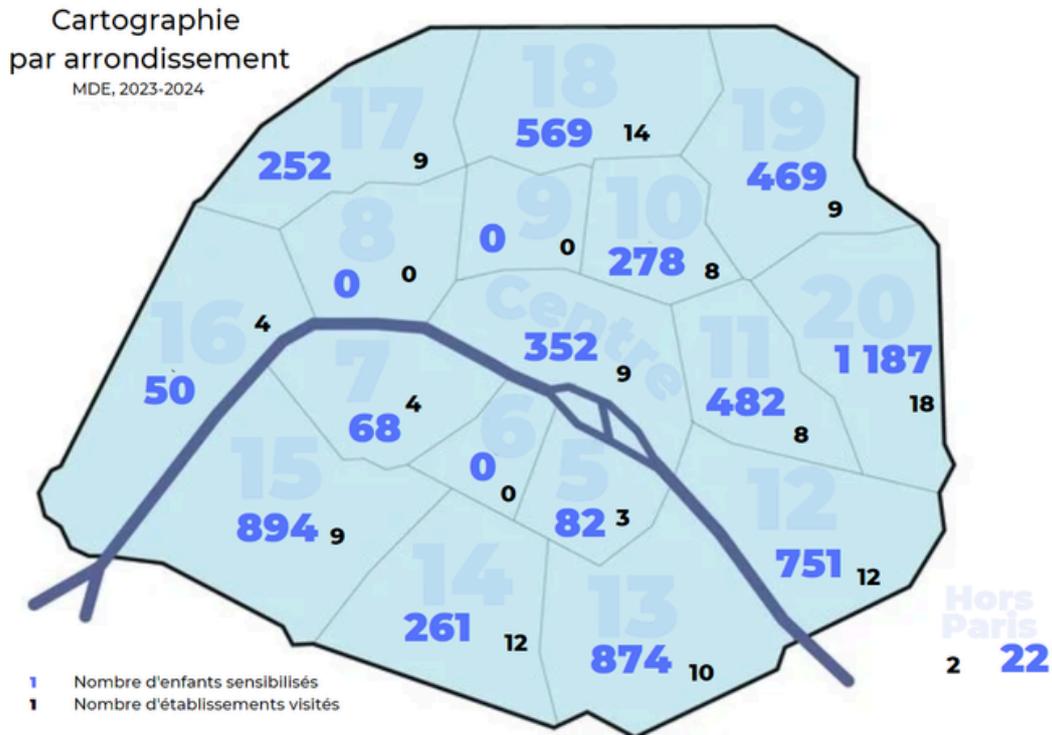
353

par l'intermédiaire du dispositif Paris Sport Vacances

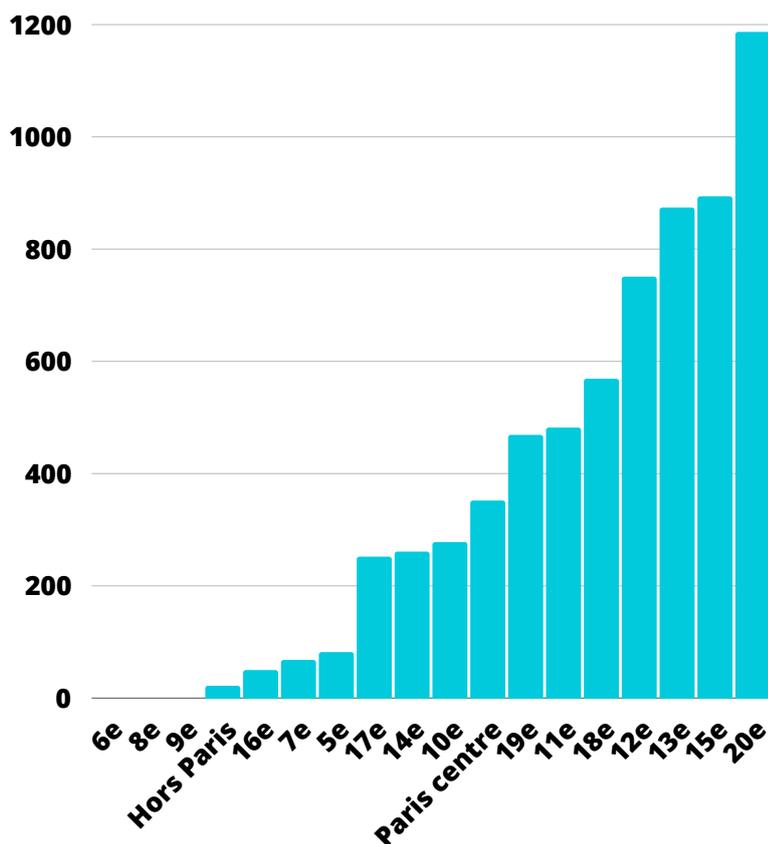
637

lors d'évènements festifs ou culturels

Nombre d'enfants sensibilisés par arrondissement



Graphique par arrondissement
MDE, 2023-2024



Satisfaction après nos interventions

Parmi les enfants et les professionnel.les ayant répondu à nos questionnaires de satisfaction



SATISFACTION DES ENFANTS

MISSION DROITS DE L'ENFANT
ANNÉE 2023-2024

Intêret

	
324	5526
5.54%	94.46%

Compréhension

	
245	5588
4.20%	95.80%

- Parmi les enfants sensibilisés par la Mission Droits de l'Enfant, **94.46%** d'entre eux indiquent avoir **compris le contenu** de nos interventions.
- **95.80%** d'entre eux indiquent avoir été **intéressés par le contenu** de nos interventions.
- Ces résultats sont obtenus de manière quasi similaire quelque soit le lieu d'intervention (école, collège, centre de loisirs, etc...)

SATISFACTION DES PROFESSIONNEL.LES

MISSION DROITS DE L'ENFANT
ANNÉE 2023-2024



100%

des établissements satisfaits de nos interventions
(parmi les établissements ayant répondu à notre enquête)

- Tous estiment que le contenu est adapté à l'âge des enfants et 96% qu'il est adapté à la dynamique du groupe.
- L'ensemble des répondants recommanderait nos ateliers à leurs collègues d'autres établissements.

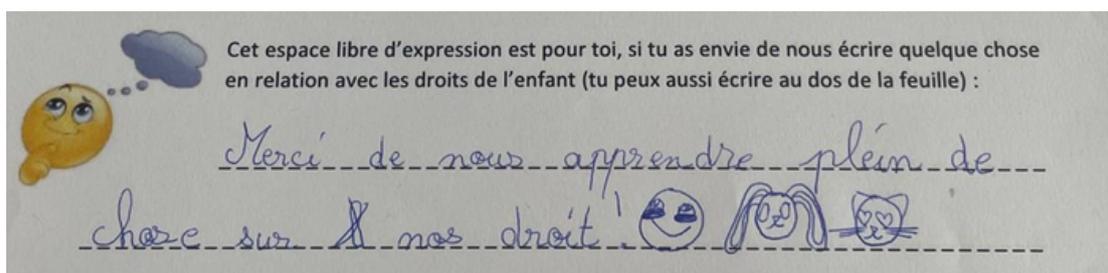
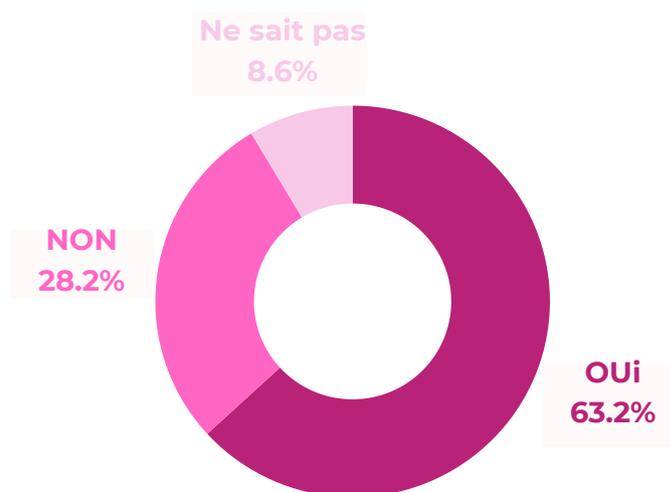
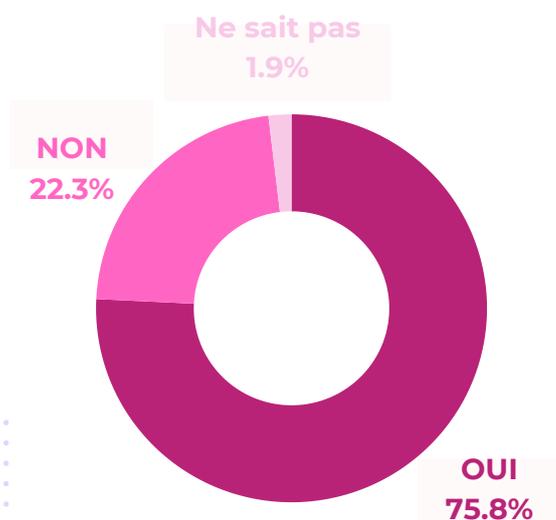
Un nouveau questionnaire pour les plus grands

Cette année, la Mission Droits de l'Enfant a retravaillé son questionnaire de satisfaction à destination des enfants pour créer une nouvelle version plus adaptée aux enfants à partir du CM1. Deux questions y ont été ajoutées pour interroger les enfants sur leur connaissance préalable des droits, ainsi que leur perception du respect de ceux-ci :

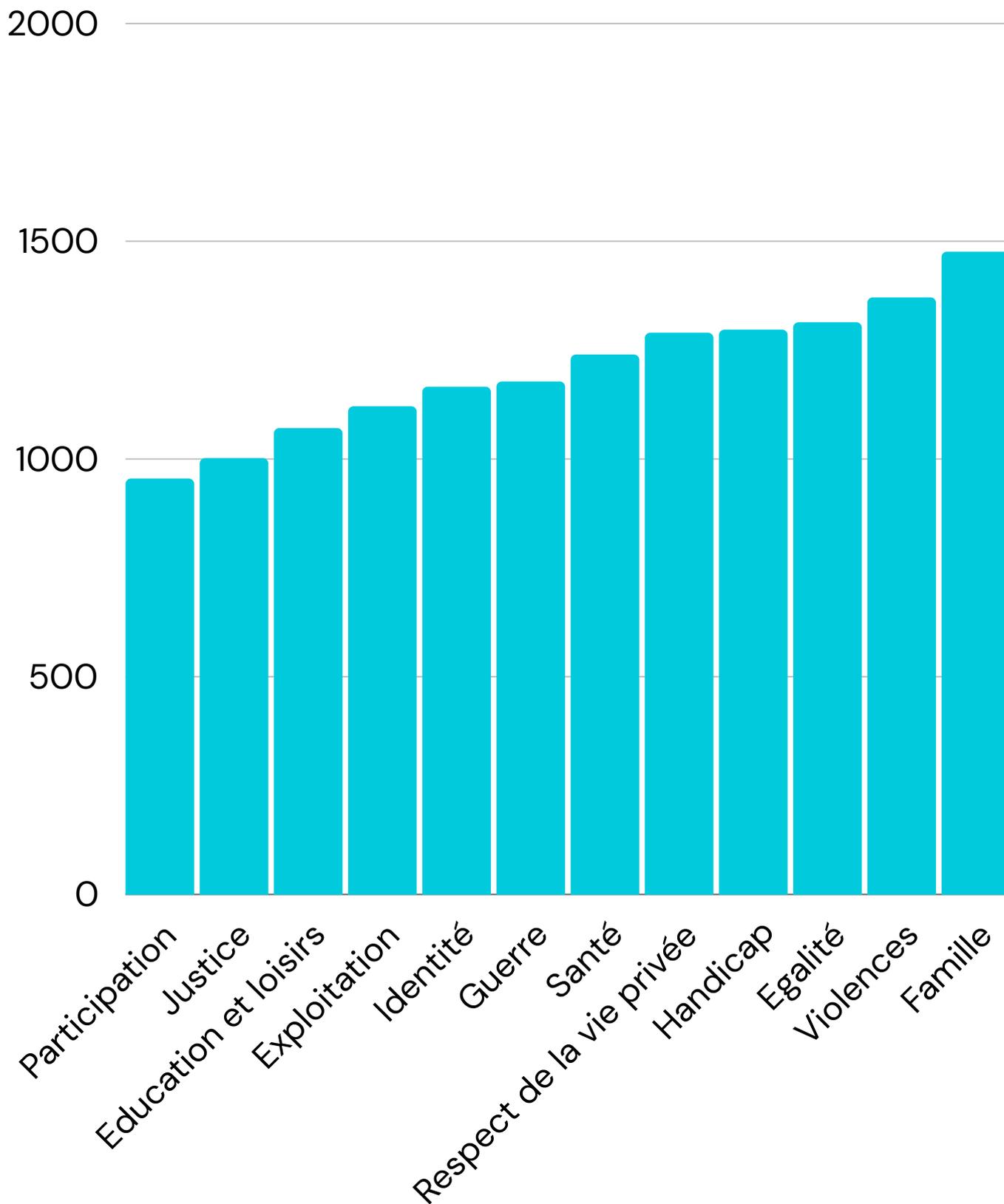


Avais-tu déjà entendu parler des droits de l'enfant ?

Penses-tu que tes droits sont respectés ?



Les droits qui ont le plus marqué les enfants



Les interventions thématiques

Dans les établissements scolaires, après un premier atelier destiné à transmettre aux enfants la connaissance des 12 principaux droits de l'enfant garantis par la CIDE, les Volontaires des Droits de l'Enfant peuvent revenir pour un second atelier dont la thématique est choisie par les élèves ou par les enseignants.

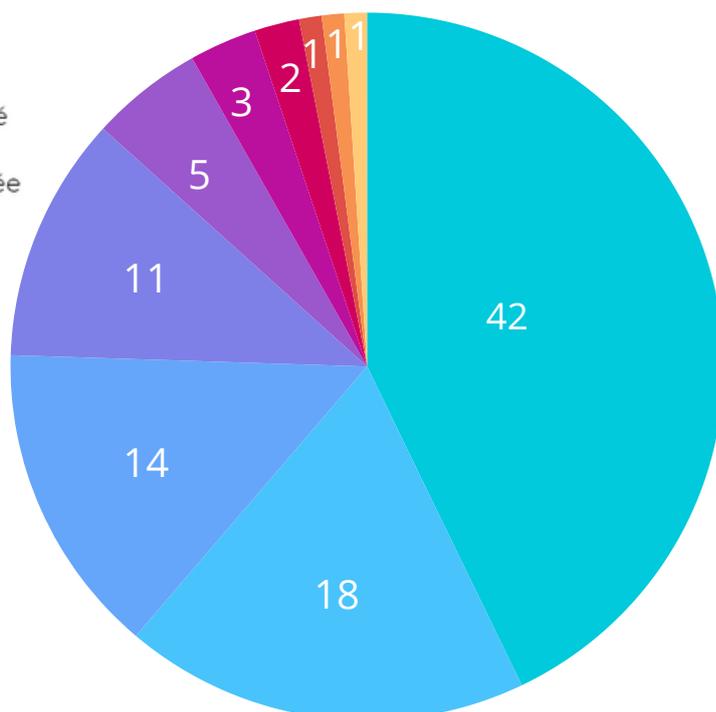
98

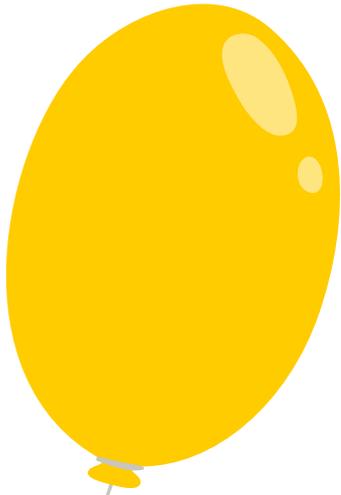
interventions thématiques

Contre **58**
l'année dernière



Répartition des thématiques





Les Volontaires des Droits de l'Enfant

Promotion Iqbal Masih

La quatrième promotion de Volontaires des Droits de l'Enfant était composée de 16 jeunes, engagé.e.s pour 10 mois dans le cadre d'un service civique : Anziani, Aurélie, Chanel, Emmanuelle, Inès, Joana, Joseph, Morgane, Oriane, Pauline, Rubaine, Samia, Stéphy, Umayya, Zia, Zoé. Chacun.e d'entre eux.elles a choisi de s'engager pour une mission d'intérêt général : la promotion des droits de l'enfant. Comme chaque année, cette équipe était riche de diversité de profils et de parcours : étudiants en droit, en sciences politiques, en sciences de l'éducation mais aussi en année de césure.



Le dispositif service civique

Le service civique est un dispositif qui offre la possibilité à des jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap) de s'engager pour une mission d'intérêt général, pour une durée de 6 à 12 mois, sans condition de diplôme. Puisque les Volontaires des Droits de l'Enfant se trouvent quotidiennement au contact des enfants, ils ne sont recrutés qu'à partir de 18 ans.

Tous ont suivi une formation d'un mois prodiguée par les meilleur.es expert.es (cf p.18) et ont passé le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) avant de se déployer sur le terrain.

Iqbal Masih 1983-1995

Après les promotions Janusz Korczak, Eglantyne Jebb et Memory Banda, la quatrième promotion a voté et choisi de porter le nom d'Iqbal Masih, un jeune garçon pakistanais qui a été vendu en esclavage à l'âge de quatre ans. Libéré à dix ans, il est devenu un symbole de la lutte contre le travail des enfants en militant activement pour dénoncer l'exploitation des enfants dans les usines de tapis. Son courage l'a amené à devenir une figure mondialement connue avant qu'il ne soit tragiquement assassiné en 1995, à l'âge de douze ans.

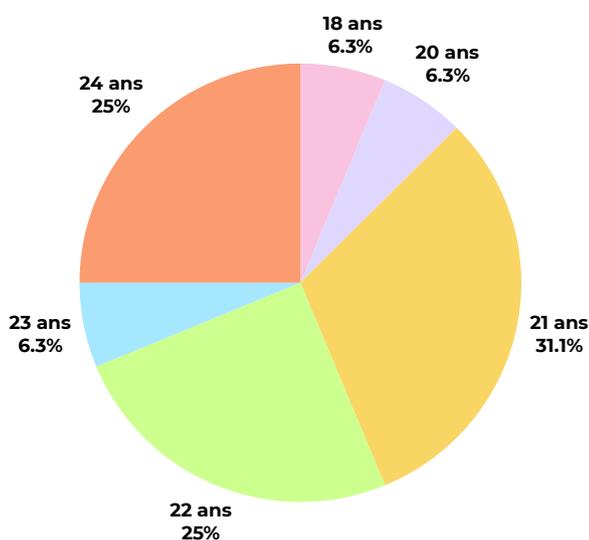


Un accompagnement personnalisé

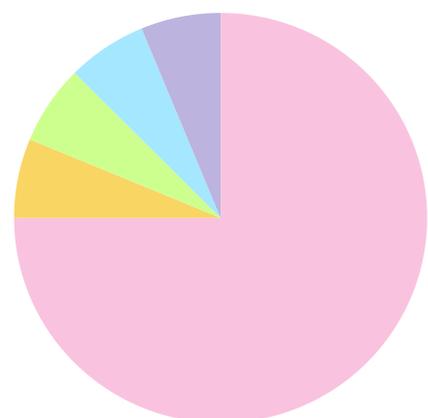
Les Volontaires des Droits de l'Enfant sont accompagnés tout au long de leur mission par leurs tuteurs, les trois permanents de la MDE. En effet, ces 10 mois de service civique sont l'occasion pour eux de construire ou préciser leur projet d'avenir. Les tuteurs organisent régulièrement des échanges avec les 16 Volontaires pour discuter de leurs parcours, les aider dans leurs candidatures ou partager leur réseau.

De plus, les volontaires bénéficient de la supervision mensuelle d'un psychiatre qui leur permet de revenir sur leur mission et de décrypter les situations difficiles qu'ils peuvent parfois rencontrer lors de leurs interventions.

Répartition des âges



- Etudes de droit
- Etudes de psychologie
- Lycée
- Etudes de sciences politiques
- Etude de science de l'éducation

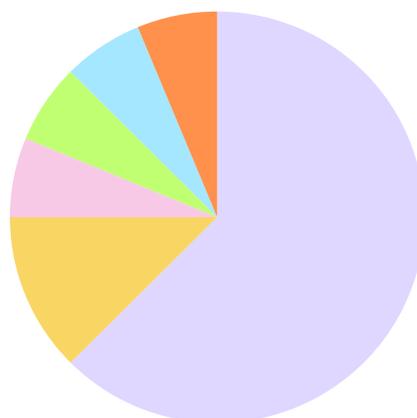


Activité avant la mission

Répartition des genres



- Année de césure
- Etudes de droit
- Etudes de sciences politiques
- Transition études/carrière pro
- Préparation de concours
- Etudes de sciences de l'éducation



Activité pendant la mission

Formation



Avant de se déployer sur le territoire parisien, les Volontaires des Droits de l'Enfant reçoivent une solide formation pluridisciplinaire d'un mois dispensée par les meilleur.es expert.es de l'enfance, du droit et de l'animation qui leur apporte toutes les connaissances nécessaires à la mise en oeuvre de leur mission.

Cette formation ambitieuse leur apporte des connaissances sur la CIDE, son histoire et son articulation avec le droit français, sur les droits et libertés des enfants, sur le droit à la santé, à l'éducation, à la culture, sur le handicap, les discriminations, la laïcité, la justice des mineurs, la protection de l'enfance, les différentes formes de violence, le développement de l'enfant, etc.

La Mission Droits de l'Enfant remercie chaleureusement ses formatrices et formateurs qui concourent à la réussite de ses actions en direction des enfants :

- Patrick Alécian, psychiatre et psychanalyste
- Geneviève Avenard, ancienne Défenseuse des enfants
- Nadia Beddiar, professeure de droit public, spécialiste des droits de l'enfant et des libertés fondamentales
- Vanessa Benoit, directrice générale du Samu Social de Paris
- Flora Bolter, codirectrice de l'Observatoire LGBT+ Fondation Jaurès
- Claire Brisset, première Défenseuse des enfants
- Eleonora Busi et Laurianne Lidec, Maison Départementale des Personnes Handicapées de Paris
- Catherine Claveau-Milanetto, spécialiste des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance
- Jean-François Daval, chef du service social scolaire de la ville de Paris
- Raymond Debord, coordonnateur au 119
- Delphine Dorsi, directrice de Right to Education Initiative
- Bernard Golse, pédopsychiatre, professeur de psychiatrie de l'enfant
- Eva Hurel-Sicard, responsable du pôle politiques éducatives - CEMEA Ile de France
- Servane Langarel, chargée de mission prévention de l'association Colosse aux pieds d'argile
- Marie-Pierre Pernette, déléguée générale de l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes)
- Lucie Potet, psychologue de l'association l'Enfant Bleu
- Céline Quelen, directrice générale de l'association STOP VEO
- Carole-Anne Roger, intervenante au 3018
- Jean-Pierre Rosenczveig, magistrat, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny
- Laure Sourmais, responsable de l'Observatoire Parisien de la Protection de l'Enfance
- Victor Surcin, responsable éducatif de la ville de Paris
- Sylvie Tordjman, professeur en pédopsychiatrie et cheffe du pôle hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Rennes

En complément de ces apports théoriques autour des droits de l'enfant, les Volontaires des Droits de l'Enfant ont passé le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), en partenariat avec l'association Mom'âtre, afin d'acquérir des outils et techniques d'animation leur permettant de transmettre leurs connaissances de façon dynamique et appropriée à l'âge des enfants.



Ce qu'ils disent de leur mission

Rencontres
Echanges Formidable
Marquante Prenante Fun
Confiance Convivialité Cool
Enrichissante
Gratifiante Utile Evolutive
Formatrice Bienveillance
Surprenante Merveilleuse
Coopération Richissime
Emotions Complète
Entraide Ecoute

Les outils pédagogiques

L'atelier "1 rébus 1 droit"

Les Volontaires exposent un rébus aux enfants, qui doivent le résoudre et deviner de quel droit il s'agit.

Une fois le rébus déchiffré, les Volontaires présentent le droit.

I



li - lia - lier
lieu - lieu - lion

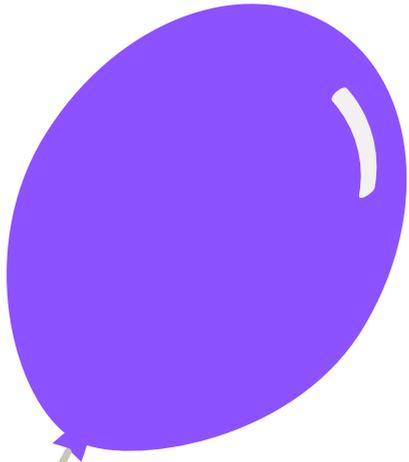


L'atelier "Question pour un petit champion"

Les Volontaires projettent 4 images par droit, à chaque fois, l'une d'entre elles est l'intrus. Les enfants doivent ensuite réfléchir individuellement, noter l'intrus sur leur ardoise puis tous les enfants montrent leur ardoise. Les Volontaires peuvent choisir d'interroger 1 ou 2 enfants pour expliquer pourquoi ils ont choisi cette réponse là. Puis les Volontaires expliquent le droit.

L'atelier "Situations de consentement"

Pour vérifier la bonne compréhension du concept de consentement, les Volontaires présentent des mises en situation aux enfants. Ces derniers doivent expliquer si le consentement a été respecté et pourquoi.



Le déploiement 2023 - 2024

Déroulement des interventions

Les Volontaires des Droits de l'Enfant partagent leur temps entre leurs interventions auprès des enfants et la préparation de leurs ateliers dans les locaux de la MDE.

Des interventions en binôme

Leurs interventions dans les établissements ou lors des événements publics s'effectuent obligatoirement à plusieurs. La plupart du temps, les Volontaires interviennent en binôme. Cette règle répond à plusieurs objectifs : sécuriser les intervenants, leur permettre de développer leur capacité à travailler en équipe, et créer une dynamique en mêlant des idées, des talents et des connaissances complémentaires.

C'est donc collectivement, en binôme ou en groupe, que les Volontaires construisent leurs animations, adaptées à l'âge des enfants, ainsi qu'au contexte de l'intervention.

Un entretien préalable

En amont de chaque atelier, un entretien préalable avec l'équipe de professionnel.les de l'établissement permettra aux intervenant.es d'organiser au mieux l'atelier et d'en définir plus précisément le contenu ainsi que les modalités pratiques d'organisation.



Des interventions adaptées à l'âge des enfants

Selon l'âge des enfants, le format de l'intervention varie. En effet, pour les plus petits, les classes du CP au CE2, l'approche historique est minimaliste, et les droits sont présentés sous une forme simplifiée : 6 familles de droits. Pour les plus grands, à partir du CM1, l'approche historique est un peu plus importante, et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant est présentée. Ensuite, ce sont les 12 droits fondamentaux qui sont exposés. A partir de la 6ème, les intervenants détaillent davantage les explications pour chacun des droits, et les animations sont elles aussi adaptées. Chacune des interventions, quel que soit l'âge des enfants, se termine par une séquence "Que faire en cas d'atteinte à tes droits ?", avec une présentation des numéros 119 et 3018.

Renforcement de notre discours sur les violences sexuelles

La Ville de Paris est engagée dans une politique de lutte contre les violences faites aux enfants depuis de nombreuses années ; en 2021, elle publie son *Plan de lutte contre les violences faites aux enfants* comprenant 5 grands axes de travail. Récemment, des textes forts comme *La Familia Grande* de Camille Kouchner et des chiffres alarmants mis au jour par les travaux de la CIVISE ont convaincu la Mission Droits de l'Enfant de la nécessité d'aller plus loin dans la sensibilisation des enfants sur ces sujets. Un enfant informé est un enfant mieux protégé, c'est pour cette raison que cette année, une nouvelle trame d'intervention a été élaborée pour préciser notre discours et dédier plus de temps à ce sujet.

L'objectif de cette nouvelle approche est notamment de présenter aux enfants les différents types de violences, d'une manière claire et adaptée : la violence physique, la violence psychologique, et la violence sexuelle, mais aussi le harcèlement et le cyberharcèlement.

L'accent est ensuite mis sur les violences sexuelles, à travers la présentation des 5 parties intimes : le sexe, les fesses, la poitrine, l'intérieur des cuisses et la bouche. Le mot d'ordre : jamais - personne - nulle part - n'a le droit de regarder, vous montrer, vous toucher ou vous faire toucher ses parties intimes.

Selon l'âge du public, plusieurs outils sont utilisés : un court dessin animé ou un quizz à partir de situations. Pour les plus grands, les sujets des relations sexuelles, du consentement et des photos publiées sur internet sont également abordés.

L'intervention se termine par la séquence "Que faire en cas d'atteinte à ses droits". Les intervenants conseillent d'en parler à un adulte de confiance, puis présentent le numéro 119.

Si un enfant se confie sur une situation dont il est victime, notre protocole "parole confiées" nous permet d'accueillir la parole de l'enfant et de passer le relais aux services sociaux compétents (cf page suivante).



Ton corps est à toi, c'est toi le chef ! - Projet de prévention "Le Loup"

Le protocole « paroles confiées »

La Mission Droit de l'Enfant de la Ville de Paris se déploie dans le cadre du *Plan parisien de lutte contre les violences faites aux enfants*, coordonné par Dominique Versini, adjointe à la Maire en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance. Ce plan vise à mieux prévenir les violences envers les enfants et à mieux les prendre en charge. La Mission Droits de l'Enfant, première action prévue par ce plan, permet d'intervenir en prévention des violences en diffusant de l'information et de la connaissance,

mais également en repérage des situations de danger. En effet, les ateliers mis en place par les Volontaires peuvent susciter chez les enfants des prises de conscience, des révélations ou des questionnements qui nécessitent un suivi. C'est pourquoi la Mission Droits de l'Enfant informe les services sociaux de la tenue de l'intervention, et les Volontaires effectuent un entretien préalable avec les professionnel.les de l'établissement associant idéalement l'assistant socio-éducatif s'il s'agit d'une école.

255

"paroles confiées" par des enfants lors de nos interventions

Contre **141**
l'année dernière

3,57%

des enfants sensibilisés se sont confiés

Contre **2,18%**
l'année dernière

Le nombre de paroles confiées ne cesse de croître chaque année :

- 0,31% en 2020/2021
- 1,06% en 2021/2022
- 2,18% en 2022/2023
- 3,57% en 2023/2024

Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette augmentation, dont le fait que d'année en année, nous développons notre discours sur les violences. Par exemple, nos volontaires précisent désormais systématiquement "vos parents non plus n'ont pas le droit d'être violent avec vous."

En cas de révélations confiées par un enfant aux Volontaires, ceux-ci les consignent par écrit puis en informent le responsable de l'établissement ainsi que l'équipe de la Mission Droits de l'Enfant. Ces informations sont alors transmises aux services sociaux concernés qui en évaluent le contenu et assurent le suivi. Chaque parole confiée par un enfant est traitée en étroite collaboration entre la Mission Droits de l'Enfant et les services sociaux (Service Social Scolaire, La Cellule départementale de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) ou Service Sociale en Faveur des Élèves de l'Éducation nationale).

217

suspensions de violences intrafamiliales
(hors violences sexuelles)

19

suspensions de violences sexuelles
(hors inceste)

16

suspensions
de harcèlement

1

suspension
d'exploitation

1

suspensions
d'inceste

1

autres

Arrondissement	Nombre d'enfants sensibilisés	Nombre de paroles confiées	Nombre de paroles confiées pour 100 enfants sensibilisés
Centre	352	33	9,375%
5e	82	1	1,22%
6e	0	0	0%
7e	68	6	8,82%
8e	0	0	0%
9e	0	0	0%
10e	278	6	2,15%
11e	482	17	3,53%
12e	751	9	1,20%
13e	874	26	2,97%
14e	261	16	6,13%
15e	894	31	3,47%
16e	50	3	6%
17e	252	5	1,98%
18e	569	4	0,70%
19e	469	21	4,48%
20e	1187	74	6,23%

Les établissements visités par arrondissement

Paris Centre

- Ecole Elementaire Cambon
- Ecole Elementaire Etienne Marcel
- Ecole Elementaire Moussy
- Ecole Elementaire Saint-Merri
- Ecole Elementaire Turenne

- Centre De Loisirs Neuve Saint Pierre

- Paris Sport Vacances Michel Lecomte
- Paris Sport Vacances Saint Merri
- Paris Sport Vacances Suzanne Berlioux

5ème arrondissement

- École Élémentaire Boulangers

- Centre De Loisirs Pontoise

- Paris Sport Vacances Ortolan

7ème arrondissement

- Ecole Elementaire Duquesne

- Centre De Loisirs Chômél
- Centre De Loisirs Las Cases
- Centre De Loisirs Motte Piquet

10ème arrondissement

- Ecole Elémentaire Hopital Saint Louis
- École Élémentaire Aqueduc

- Collège Bernard Palissy
- Collège la Grange aux Belles

- Centre De Loisirs Aqueduc
- Centre De Loisirs Eugène Varlin
- Centre De Loisirs Lafayette
- Centre De Loisirs Martel

11ème arrondissement

- École Élémentaire Keller
- École Élémentaire Pilatre de Rozier
- École Élémentaire République
- École Élémentaire Sevran

- Collège Lucie et Raymond Aubrac

- Centre De Loisirs Alexandre Dumas
- Centre De Loisirs Bouvines

- Paris Sport Vacances la Cour aux Lions

12ème arrondissement

- Ecole Elementaire Bercy
- Ecole Elementaire Brèche aux loups
- Ecole Elementaire Reuilly A
- Ecole Élémentaire République
- Ecole Elementaire Wattignies

- Collège Guy Flavien

- Centre De Loisirs Bignon
- Centre De Loisirs Keller
- Centre De Loisirs Marsoulan
- Centre De Loisirs Michel Bizot
- Centre De Loisirs Picpus

- Paris Sport Vacances Léo Lagrange

13ème arrondissement

- Ecole Elementaire Arago
- Ecole Elementaire Ivry A
- Ecole Elementaire Jeanne d'Arc
- Ecole Élémentaire Providence B
- Ecole Elementaire Vandrezanne
- Ecole Elementaire Wurtz

- Collège Thomas Mann

- Centre De Loisirs Pyrénées
- Paris Sport Vacances Charcot
- Paris Sport Vacances Marcel Cerdant

14ème arrondissement

- Ecole Elementaire Asseline
- Ecole Elementaire Prisse d'Avenue
- Centre De Loisirs Arago
- Centre De Loisirs Chantin
- Centre De Loisirs Delambre
- Centre De Loisirs Jean Zay
- Centre De Loisirs Maurice d'Ocagne
- Centre De Loisirs Pierre Larousse
- Centre De Loisirs Severo
- Paris Sport Vacances Elizabeth
- Centre d'Hébergement d'Urgence Ariane
- Service d'Accueil d'Urgence Régnault

15ème arrondissement

- Ecole Elementaire Blomet
- Ecole Elementaire Cardinal Amette
- Ecole Elementaire Gutenberg
- Ecole Elementaire Saida
- Ecole Elementaire 11 Vigé Lebrun
- Centre De Loisirs Saida
- Centre De Loisirs Duplex
- Centre De Loisirs Saint Lambert
- Paris Sport Vacances La Plaine

16ème arrondissement

- École Élémentaire Murat
- Centre De Loisirs Gros
- Centre De Loisirs Decamps
- Centre De Loisirs Murat

17ème arrondissement

- École Élémentaire Capitaine Lagache
- Collège Stéphane Mallarmé

- Centre De Loisirs Berthier
- Centre De Loisirs Bessières
- Centre De Loisirs Boucault
- Centre De Loisirs Lemercier

- Paris Sport Vacances Alexandre Lipmann
- Paris Sport Vacances Courcelles
- Centre Marie Béquet de Vienne

18ème arrondissement

- Ecole Elementaire Budin
- Ecole Elementaire Championnet
- Ecole Elementaire Françoise Dorléac
- Ecole Elementaire Pierre Budin
- Collège Aimé Césaire
- Collège Roland Dorgelès
- Centre De Loisirs Championnet
- Centre De Loisirs Flocon
- Centre De Loisirs François Dorléac
- Centre De Loisirs Lepic
- Centre De Loisirs Philippe Girard
- Centre De Loisirs Simplon
- Centre De Loisirs Vauvenargues
- Paris Sport Vacances Dauvin

19ème arrondissement

- Ecole Elementaire Armand Carrel
- Ecole Elementaire Goubet
- Ecole Elementaire Ourcq / Ourcq B ?
- Ecole Elementaire Simon Bolivar
- Collège Georges Meliès
- Centre De Loisirs Eugénie Cotton
- Paris Sport Vacances Lilas
- Paris Sport Vacances Jules Ladoumègues

- Maison d'Enfant à caractère sociale Manin

20ème arrondissement

- Ecole Elementaire Julien Lacroix
 - Ecole Elementaire Les Amandiers
 - Ecole Elementaire Olivier Métra A
 - Ecole Elementaire Olivier Métra B
 - Ecole Elementaire Pierre Foncin
 - Ecole Elementaire Plaine
 - Ecole Elementaire Planchat
 - Ecole Elementaire Sorbier
 - Ecole Elementaire Tlemcen
-
- Collège Françoise Dolto
 - Collège Pierre Mendès France
-
- Centre De Loisirs Bretonneau
 - Centre De Loisirs Du Clos
 - Centre De Loisirs Maryse Hilsz
 - Centre De Loisirs Pierre Foncin
 - Centre De Loisirs Télégraphe
-
- Paris Sport Vacances Les Amendiers
-
- Foyer Melingue

93

- Centre de loisirs Saint Ouen

94

- Centre d'Hébergement d'Urgence Babinski





Les événements et partenariats

Des événements et des partenariats variés

La Mission Droits de l'Enfant participe régulièrement à divers événements organisés par des associations ou par la Ville de Paris. Les Volontaires des Droits de l'Enfant s'adaptent ainsi aux publics, aux modalités et aux objectifs de ces événements et projets variés qui permettent d'aller à la rencontre des enfants, de leurs familles mais aussi des professionnel.les et de tous les Parisien.nes.

Cette année, la Mission Droits de l'Enfant a été ravie de participer aux événements et aux projets suivants :

- La fête des droits de l'enfant, organisée par la CASP 11/12 le 22 novembre 2023 ;
- « Paris, ville d'accueil et d'intégration », une journée sur le thème de l'asile et de l'immigration à l'Hôtel de Ville, le 27 janvier 2024 ;
- Les portes ouvertes de l'Hôtel de Ville, le 23 mars 2024 ;
- La chasse aux oeufs du Secours Populaire, au parc André Citroën le 30 mars 2024 ;
- « Paris Sport Vacances », des stages sportifs pour les enfants de 7 à 17 ans pendant les vacances scolaires ;
- Consultation sur les Temps d'Activités Périscolaires, avec la DASCO, au mois d'avril 2024 ;
- La restitution des Dialogues parisiens « Comment bien grandir à Paris ? » le 30 mai 2024 ;
- Le rallye citoyen Educapcity, lors duquel la MDE était un lieu de passage, le 20 juin 2024 ;
- La formation des professionnel.les au sein de la crèche municipale de Tolbiac, le 26 juin 2024.

Focus : Paris Sport Vacances

La Mission Droits de l'Enfant travaille en partenariat avec d'autres directions et services de la Ville pour proposer les ateliers les plus variés possibles. Ainsi, pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, la Mission Droits de l'Enfant est intervenue dans le cadre de 23 stages Paris Sports Vacances, représentant un total de 353 enfants sensibilisés.



Focus : la restitution des dialogues parisiens : comment bien grandir à Paris ?

Du 7 octobre au 26 novembre 2023, la Ville de Paris a lancé une grande consultation sur la place des enfants dans la Ville. Cette consultation interrogeait tous les Parisiennes et Parisiens sur la manière de permettre aux enfants de mieux grandir à Paris.

Via une plateforme en ligne, les habitants pouvaient proposer des améliorations, ou voter pour ou contre les propositions déjà faites.

En parallèle, des ateliers avec des enfants ont été menés dans des centres de loisirs pour permettre aux enfants de participer.

Le 30 mai 2024 à l'Hôtel de Ville, 120 enfants encadrés par les Volontaires de la Mission Droits de l'Enfant ont échangé avec les élus sur les projets proposés par les Parisiennes et Parisiens, enfants et adultes.

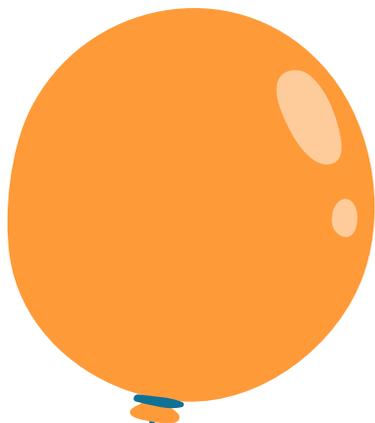
Tout d'abord, les Volontaires ont mené un brise glace pour détendre l'atmosphère. Ensuite, ils ont présenté aux enfants les résultats de la consultation, et les projets qui allaient être mis en place par la Ville de Paris.

Pour finir, les Volontaires ont aidé les enfants à formuler des questions pour les élus.

Les différents petits groupes se sont enfin rassemblés dans la salle du Conseil de Paris. Des enfants ont pris la parole pour poser les questions préparées aux élu.es présents : la Maire de Paris Anne Hidalgo, l'adjoint à la Maire en charge de l'éducation Patrick Bloche, l'adjointe à la Maire de Paris en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public Anouch Toranian, et l'adjointe à la Maire en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance Dominique Versini.

Les élu.es ont répondu à toutes les questions des enfants et les ont remerciés pour leur participation à cette consultation !





La participation des enfants parisiens

En plus de ses actions de sensibilisation, la MDE poursuit ses démarches visant à favoriser la participation des enfants parisiens.

L'Assemblée citoyenne des enfants

A la demande de la Maire de Paris et sous l'impulsion de Dominique Versini, maire adjointe en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance, la Mission Droit de l'Enfant a créé en octobre 2023 l'Assemblée citoyenne des enfants. Sur le modèle de l'Assemblée citoyenne des adultes, cette instance de participation permet aux enfants parisiens de réfléchir, dialoguer et s'exprimer sur les questions qui les concernent, et de formuler des propositions qui seront soumises au Conseil de Paris. Elle s'adresse aux collégiens et collégiennes et vise à les mettre au cœur de la décision publique en leur donnant l'espace et les clés pour y participer.

Grâce à cette Assemblée, la Ville de Paris souhaite recueillir le point de vue et les préoccupations spécifiques des adolescents et adolescentes et mettre réellement en œuvre leur droit fondamental à participer aux questions qui les concernent.

Pilotée par la Mission Droits de l'Enfant, l'Assemblée citoyenne des enfants est composée de quatre classes de différents collèges parisiens, qui se saisissent de cette démarche pour en faire leur projet pédagogique de l'année, rejointes par des enfants volontaires accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance. Au cours de rencontres en plénière à la veille de chaque vacances scolaires et d'ateliers en petits groupes, les membres de l'Assemblée s'informent, échangent, réfléchissent et proposent en fin d'année scolaire un ou plusieurs projets au Conseil de Paris. Pour la première année, ce sont 3 projets autour de l'environnement qui ont été travaillés par les enfants et votés à l'unanimité du Conseil de Paris.

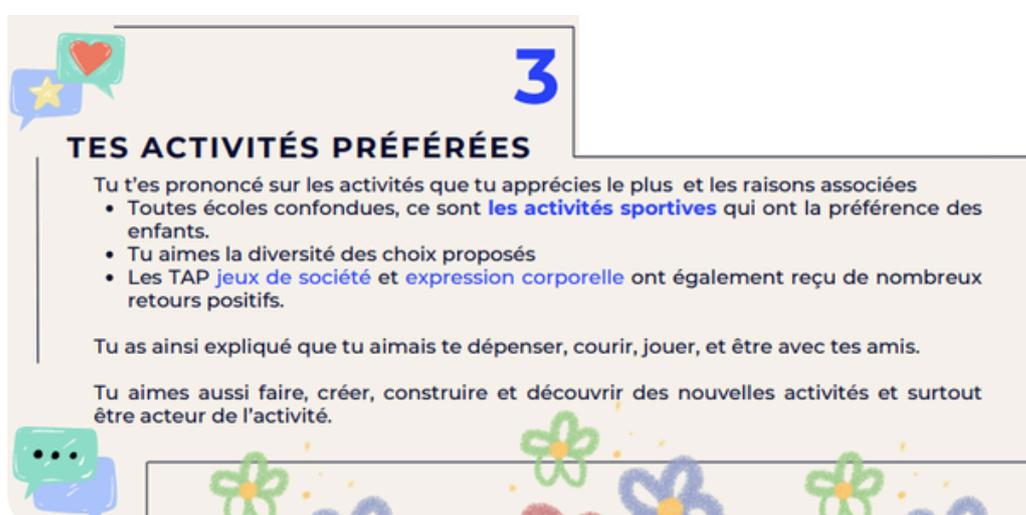
Chaque année, des établissements d'arrondissements différents sont invités à participer afin que chaque arrondissement soit, à terme, représenté.



2 Les consultations ponctuelles

La Mission Droits de l'Enfant développe aussi des actions ponctuelles pour impulser des dynamiques de participation à Paris et appuyer les différents services de la Ville qui souhaitent consulter ou faire participer les enfants d'une manière ou d'une autre.

Ainsi, la MDE a travaillé aux côtés de la Direction des Affaires Scolaires pour consulter les enfants sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). 135 enfants, au sein de 9 écoles, ont participé à un atelier de sensibilisation aux droits de l'enfant, suivi d'un atelier de consultation visant à recueillir leur avis sur ces temps périscolaires, et la manière dont il est possible de les améliorer pour qu'ils répondent au mieux aux besoins des enfants. Un extrait du compte rendu à destination des enfants :



3 La participation au sein de l'Aide sociale à l'enfance

Parallèlement la MDE travaille au développement de la participation des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Elle a travaillé, en étroite collaboration avec l'Observatoire Parisien de Protection de l'Enfance, à l'impulsion de dynamiques participatives. La Mission et l'Observatoire ont ainsi mené une série de groupes de travail associant des professionnel.les, des parents et des anciens enfants confiés, pour réfléchir aux besoins de tous les acteurs et élaborer une feuille de route pour rendre effective la participation des premiers concernés.

La participation des enfants actuellement confiés à Paris est également un sujet majeur pour la Mission Droits de l'Enfant. L'Assemblée citoyenne des enfants accueillera des enfants confiés dans chacune de ses promotions. De plus, la Mission Droits de l'Enfant a commencé, cette année, à travailler à une instance de participation spécialement dédiée aux enfants confiés. Celle-ci verra le jour en 2025, après un diagnostic précis des besoins du territoire et une étude des bonnes pratiques d'autres départements.

Perspectives 2024-2025

01

La fin de l'année 2024 est marquée par le Centenaire des droits de l'enfant. Le 26 septembre 1924, la Déclaration de Genève sur les droits de l'enfant est adoptée par la Société des Nations. Sa rédactrice est Eglantyne Jebb. Ce texte marque la première étape vers de véritables droits fondamentaux pour les enfants.

Le centenaire sera l'occasion pour la Mission Droits de l'Enfant de faire connaître les 12 droits fondamentaux de l'enfant, et la figure emblématique qu'est Eglantyne Jebb.

02

La Mission Droits de l'Enfant consolidera l'Assemblée citoyenne des enfants en lançant la 2e promotion au mois de novembre. La centaine d'enfants travaillera sur un nouveau sujet, et sera à son tour chargée de faire des propositions au Conseil de Paris. Elle suivra aussi la mise en oeuvre des projets proposés par la première promotion et voté par le Conseil de Paris.

03

La Mission Droits de l'Enfant s'attachera à faire participer les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Elle étudiera les différents conseils départementaux d'enfants protégés, pour déterminer comment mettre en oeuvre, au mieux, leur participation à Paris.



Remerciements

La Mission Droits de l'Enfant remercie chaleureusement l'ensemble des acteurs qui ont rendu possible nos actions cette année, qu'il s'agisse de nos ateliers de sensibilisation aux droits de l'enfant ou de l'Assemblée citoyenne des enfants.

1 Pour la sensibilisation des enfants à leurs droits

Volontaires des Droits de l'Enfant, Promotion Iqbal Masih

- Joseph ALBERT-DUVAL
- Samia BESSIS
- Inès BIRON
- Joana DA FONSECA
- Rubaine DANGLAKPO
- Pauline DIJOUX
- Stéphy DOLOR
- Morgane KERSUAL-LANOE
- Emmanuelle MAGASSA
- Zia PEREZ-LONGLE
- Zoé PICHAUREAUX
- Oriane RAGGI
- Umayya RESTHERU LIYANARALALAGE COORAYRA
- Chanel SERIEGES
- Anziani TOIMIMOU
- Aurélie TSHIBOLA-LUMBAYI

Formateur.ice.s

- Patrick Alécian,
- Geneviève Avenard,
- Nadia Beddiar,
- Vanessa Benoit,
- Flora Bolter,
- Claire Brisset,
- Eleonora Busi et Laurianne Lidec,
- Catherine Claveau-Milanetto,
- Jean-François Daval,
- Raymond Debord,
- Delphine Dorsi,
- Bernard Golse,
- Eva Hurel-Sicard,
- Servane Langarel,
- Marie-Pierre Pernette,
- Lucie Potet,
- Céline Quelen,
- Carole-Anne Roger,
- Jean-Pierre Rosenczveig,
- Laure Sourmais,
- Victor Surcin,
- Sylvie Tordjman.

Partenaires associatifs et institutionnels

- Agence du Service Civique
- Association Môm'artre
- Service Social en Faveur des Elèves de l'Education Nationale (SSFE)
- Association la Source
- Association Colosse aux Pieds d'Argile
- Association Nationale de Réadaptation Sociale
- Fédération parisienne du Secours Populaire
- Le Rectorat de Paris
- Café Zoïde
- Les CEMEA Ile-de-France

Directions et services de la Ville de Paris

- Les Mairies et élu.es d'arrondissement
- La Direction des Affaires Scolaires
 - Le Bureau des actions et des projets pédagogiques et éducatifs (et particulièrement Corinne Loglet)
 - Les CASPE
 - L'Académie du Climat
- Tous les bureaux et services de la **Direction des Solidarités** qui ont contribué à la mise en œuvre de nos actions, notamment ceux de la Sous-direction de la prévention et de la protection de l'enfance : le Service des établissements et des partenariats associatifs, le Service des établissements parisiens, le Service de l'accueil familial parisien, l'Observatoire parisien de la protection de l'enfance. Et bien-sûr, la Mission Communication.

2 Pour l'assemblée citoyenne des enfants

Les établissements participants

- Le collège Lucie et Raymond AUBRAC et son équipe, notamment Madame Canteux, enseignante d'histoire-géographie et Madame Legendre, principale adjointe du collège,
- Le collège Stéphane MALLARME et son équipe, notamment Madame Szwec, enseignante d'histoire-géographie et Madame Bonacic, principale du collège,
- Le collège Guy FLAVIEN et son équipe, notamment Madame Miskovsky, documentaliste, Madame Paolassini, Conseillère Principale d'Education et Madame Jannot, principale du collège,
- Le collège La Grange aux Belles et son équipe, notamment Madame Bernot, enseignante d'histoire-géographie et Madame Mazellier, principale du collège,
- Le foyer Marie Béquet de Vienne et son équipe, notamment Madame Manni, cheffe de service.

Les directions et les services de la Ville

- La Sous-Direction de la prévention et de la protection de l'enfance,
- La Direction des Solidarités,
- La Mission Communication de la Direction des Solidarités,
- La Direction de la Propreté et de l'Eau,
- La Direction de la Transition Ecologique et du Climat,
- La Direction de l'Attractivité et de l'Emploi,
- l'Académie du Climat,
- Le Théâtre de la Concorde,
- Les autres instances de participation de la Ville de Paris :
- L'Assemblée citoyenne de Paris
- Le Conseil Parisien de la Jeunesse.

Nos partenaires associatifs

- L'ANACEJ,
- Le Learning Planet Institute,
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement,
- La Ligue de Protection des Oiseaux,
- Le Réseau des ressourceries et recycleries d'Ile-de-France,
- Parlons Démocratie.

Et aussi :

- Notre consultante Catherine Claveau-Milanetto.

Et bien sûr, tous les enfants :

- AILI Mélina
- ALI Thamîra
- AZIERES Edgar
- BADAOUI Naya
- BARRY Oumar
- BAZINE Adam
- BEAUSSON Bonnie
- BENCHAIB Yasmine
- BEURROIS CASTELAIN Nelle
- BIADUNIA NYOTA Annaëlle
- BICANIN SAVIGNAT Eloane
- BILAL Aleyna
- BONCENNE Charles
- BOUGHANEM Haron
- BOUKHAOUA Maria
- BOUSSOU Ruben
- CANGY LOIZON Mathis
- CELEGHIN Niccolo
- CHALBI Fayhaa
- CHAOUCHI Naïlla
- CHAUTARD Camille
- CHEMLOUL Yahia
- CHENNIGADOO Inesha
- CHOPLAIN Elina
- CISSOKHO Tiguida
- CORANDI Mohamed
- CORTI Bianca
- DACUNHA CASTELLE Solal
- DAI Noah
- DELCOURT MARINI Martin
- DEMBELE Mohamed
- DIABIRA Ibrahim
- DIABY Bia-Alimamy
- DIAKHABY Fode
- DIALLO Maria
- DIARRA Modibo
- DIARRA Oumou
- DIEW Oumar
- DING Liana
- DORIVAL Anaïs
- DORVIL L. Delrick
- DRESSEN Raoul
- DUCROCQ Primo
- EDY Jaleea
- EL ATTAR Adam
- ELBIALEY Mohamed
- FABER Ibrahima-Sory
- FERT Lydie
- GANDEGA Sially
- GARCIA Estéban
- GASSAMA Assyatou
- GHAZI Dylan
- GMIZ H. Raphael
- HEVEN G. Eva
- HOUD Abdelkader
- KEITA Madi
- KHELK Kahina
- KONATE Hamzata
- KRNETA Milan
- LAINE Ornella
- LAMRIBEN Alicia
- LAVIE Curtis
- LE RESTE Alyan
- LEDIG Rayan
- LELO CHAICHE Elias
- LOISEL Hélène
- LOUBYA Zaki
- MARIGNAL D. Iréna
- MAZOYER Victoria
- MESSAOUDENE Ilyan
- MESSAOUDI Mohamed
- MGHAR TLETI Iyed
- MICHALET Marcel
- MIXTUR Noham
- MOHAMMEDI Inès
- MURCY Eloïs
- MURUKKU HUEWAGE Kevin
- NABE Fanta
- NABE Damani
- NDAW Mame Annah
- NGUWU David-Emmanuel
- NIAKATE Manthia
- NICOL Charlotte
- NICOLAS M BONDJO Circé
- NKAMA VILELA Deborah
- OKEL Monisola
- OZKALP Emir
- PESSEY GONDOUIN Adèle
- RATO Julia
- SACKO Azra
- SALVADORI Leylou
- SANSSAL Rihab Hibete.
- SARR Noreyni
- SAUVIN Joseph
- SOCU Andrei
- SONAM Jessica
- SOPPY Aaliya
- TAZI MEZALEK Amine
- TEORE-PAIE Léa
- TOURE Aicha
- TRAORE Dramane
- VALENTE VAZ Lauriane
- WENG Emilie
- WOJNAROWSKI Lucile
- YANG Céline
- YU Sophie

Nous contacter

**Vanina Arrighi de Casanova,
responsable de la Mission**

01 83 98 25 39 / 06 83 45 59 20
vanina.arrighidecasanova@paris.fr

**Anatole Galiana,
responsable adjoint**

01 83 98 25 38 / 07 49 71 90 26
anatole.galiana@paris.fr

**Leïla Bordignon,
chargée de mission
Assemblée citoyenne des enfants**

01 83 98 25 37 / 06 51 21 78 18
leila.bordignon@paris.fr



Mission
Droits de l'Enfant

e-Enfance
3018
par tchat sur
3018.fr



**Si tu te sens
en danger**

**Si tu es victime
de harcèlement**



**Allô enfance
en danger**

119

par tchat sur
allo119.gouv.fr

